© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Interdiction aux jeux

Par Marie27 Postée le 30/12/2024 05:55

> Bonjour, Mon conjoint c'est fait interdire de jeux j'ai bien vue le mail de retour. Mais il peut toujours jouer dur le site betclic . Est-ce normal ? Cordialement

---

Mise en ligne le 03/01/2025

Bonjour,

Le service sur lequel vous avez posté votre question est un service d’aide à distance de Santé Publique France mais nous ne gérons pas les demandes d’interdiction de jeu.

Nous vous invitons à en discuter avec votre mari afin qu’il se rapproche de l’Autorité Nationale des Jeux (ANJ) et obtenir une explication. Car si une interdiction est effectivement en vigueur, elle devrait s'appliquer à ce site faisant partie des opérateurs agréés par l'ANJ.

Nous vous joignons le lien ci-dessous.

Cordialement

En savoir plus :

- Contact ANJ